L'écho du Montat

N°61 | Novembre 2020



SOMMAIRE

- Edito 2
- Composition du conseil municipal 3
- L'école 4
- Les Actions 5
- Le Budget 8
- Les Commerces 10
- Infos diverses 12
- Un peu d'histoire 15

Edito

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous avez accordée à l'équipe que je conduisais et à moi-même lors des dernières élections municipales.

Votre nouveau conseil municipal vous est présenté dans ce bulletin.

Soyez assurés que les élus sortants qui se représentaient et les nouveaux élus sont parfaitement conscients de l'importance de la tâche qu'ils ont à accomplir.
Nous ferons tout notre possible pour continuer à gérer au mieux notre Commune avec sérieux, en essayant de maintenir un bon niveau de service à la population tout en faisant attention à la bonne gestion des finances municipales.

Comme cela vous est expliqué dans l'article consacré aux finances, les financements de l'Etat sont toujours très serrés ; il a donc été nécessaire d'augmenter très légèrement (+2 %) les taux sur l'impôt foncier bâti et non bâti. L'Etat a, par contre, augmenté les bases de manière sensible, comme depuis deux ans.
Nous ne pouvons plus actionner le levier de la fiscalité sur la taxe d'habitation.
Quel avenir se dessine pour le financement des communes ? Bien malin celui qui peut aujourd'hui s'aventurer à faire une prévision !
Il faut cependant que les communes continuent à assurer les services qu'elles doivent à leur population !
Même la Communauté d'Agglomération a été obligée d'instaurer l'impôt foncier et ce pour la première fois en 2020.
Au quotidien, nous sommes très éloignés des propos gouvernementaux lénifiants que nous entendons à la télévision !

Cette année 2020 a été profondément chamboulée et l'est toujours par la pandémie de la COVID.
J'ai fait le choix d'ouvrir notre école pour l'accueil en Mars, Avril, Mai d'enfants de personnels « prioritaires » (soignants,...).
Courant Juin, la reprise a été compliquée à organiser ; nous y avons travaillé en lien avec les personnels enseignants et les services académiques ; les personnels affectés à l'école ont été particulièrement sollicités et ont fait preuve d'un sérieux et d'une motivation sans faille. Un grand merci à eux.
La rentrée de Septembre s'est déroulée dans des conditions quasi - normales... quid de l'avenir ?
Nous fonctionnons au jour le jour au rythme des consignes, contre - consignes....
L'épidémie de COVID aura aussi une conséquence financière à prendre en compte (les fournitures nécessaires sont couteuses).

Dés notre élection, nous avons travaillé à une amélioration et une complémentarité de la communication municipale. N'hésitez pas à consulter le site de la Commune. N'hésitez pas à vous abonner à « INTRA MUROS » ; c'est gratuit. N'hésitez pas à consulter notre page FACEBOOK.

Nous essayons de continuer à faire vivre les animations au sein de la Commune ; quelques unes vous sont présentées (activités périscolaires, festivités, Clubs, « gymnastique – séniors », école de « RUGBY XIII », etc...). Pour cela aussi, c'est compliqué ; COVID oblige...

La vie économique continue, vaille que vaille. Nous continuerons à vous présenter des entreprises de notre Commune.
Sur la zone de « CAHORS – SUD », les installations de nouvelles activités se poursuivent ; toujours plus d'emplois ; nous sommes quasiment arrivés à 800 emplois sur ce site. Cette zone est ainsi devenue la première zone économique de la Communauté d'Agglomération, mais également de tout le sud du Lot.
Nous y reviendrons dans un prochain bulletin.

Prenez soin de vous.
Bien cordialement.

J.P. MOUGEOT,
Maire.

Composition du Conseil Municipal et délégations

LE MAIRE



Jean-Paul MOUGEOT



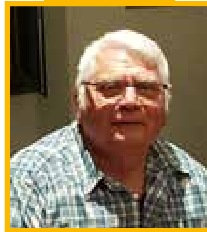
1ER ADJOINTE



Magali MIQUEL



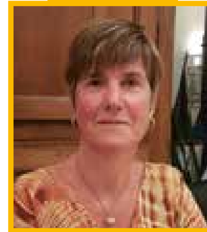
2EME ADJOINT



Pierre REDOULES



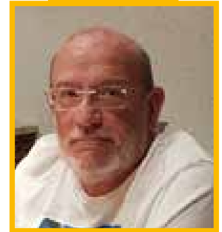
3EME ADJOINTE



Joëlle VANBESIEN



4EME ADJOINT



Jean-Pierre GOURGOU



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS*



Joseph ALAGARDA





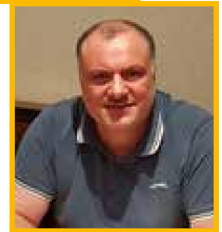
Laëtitia VAIRON





Marc CHASTAGNER





Bertolino TORRES

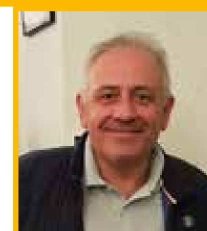


LES CONSEILLERS MUNICIPAUX**



Peter BOUHRAOUA





Pascal IMBERT





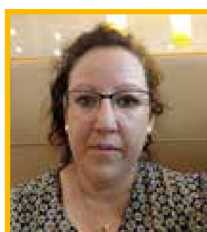
Alexandra CARDON





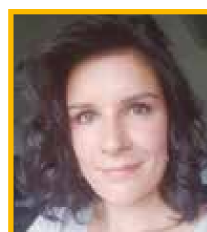
Nathalie CAMPOSET





Aurélie GOUTINE

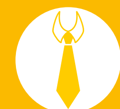




Mélissa CAVALIE



LES COMMISSIONS


Personnel


Finances


Bâtiments, travaux, voiries


Affaires scolaires et périscolaires, jeunesse


Citoyenneté, Communication, Culture, Loisirs et Vie Associative

* dans l'ordre de l'élection / ** dans l'ordre du tableau

L'école

Les enseignantes



de droite à gauche :

Sandra GINESTE
est une nouvelle enseignante ayant exercé 4 ans en Polynésie française, et 9 ans à Sauzet.
Elle a déjà exercé au Montat de 2004 à 2005 avec les CM1 et les CM2.
Elle n'est pas native du Lot, mais est très attachée à ce département !
Elle s'occupe cette année d'une classe de 16 élèves de GS et CP.

Céline CARRIERE
est une nouvelle enseignante, ingénieur dans un bureau d'études du secteur privé, elle s'est dirigée vers l'enseignement en 2005, tout d'abord à Lalbenque pendant 13 ans et cette année au Montat avec la classe de CE1 et CE2 de 19 élèves.

Pélagie MIRAND-RAYNAUD
est au Montat depuis 6 ans, elle prend en charge les CM depuis 5 ans. L'effectif de cette année est de 21 élèves,.

Florence HONORE
est la directrice de l'école depuis 2011, date de son arrivée au Montat.
Cette année elle s'occupe des maternelles, soit 23 enfants.

Marie-Julie LAVERGNE
s'occupe des CM le jeudi et des enfants de maternelle le vendredi. Elle est a l'école de Pradines les lundi et mardi.

La période de confinement

Durant la période de confinement, la commune de Le Montat s'est proposée pour accueillir dans son école 6 enfants de personnels soignants de Trespoux-Rassiels, Labastide-Marnhac et bien sur, Le Montat.

Dès la fin du confinement, l'école a repris progressivement avec, malgré tout, un nombre limité d'élèves. Tout était prévu pour combattre le COVID 19 : sens de circulation, gestes barrières, distanciation sociale…

La rentrée scolaire 2020-2021

La rentrée 2020-2021 s'est déroulée dans de bonnes conditions avec l'arrivée de 2 nouvelles institutrices. Le port du masque pour les adultes de l'école ainsi que le lavage régulier des mains sont de rigueur. Cette rentrée à vu le rtour de la semaine de 4 jours.



Périscolaire

Avant le confinement, et depuis plusieurs années déjà, les élèves de CM ont reçu une formation aux gestes qui sauvent, avec un kit pédagogique offert par la municipalité à chaque enfant, par l'UD des sapeurs pompiers du Lot.

Pour la 1ère fois, le refuge canin de Le Montat est intervenu auprès des élèves pour comprendre le comportement des chiens grâce à de petits exercices réalisé sous forme de jeux.
Enfin, un maitre-chien est également venu avec son fidèle compagnon, mais le confinement a suspendu l'activité.
Tous ces partenariats devraient être renouvelés cette année encore.

Bien que le temps scolaire finisse désormais à 16 H 30, des activités périscolaires continueront d'être organisées de 16 H 45 à 17 H 30 et une étude surveillée est instaurée de 17 H 30 à 18 H les lundis et jeudis, une nouvelle fois, la participation du Lycée Agricole pour des activités manuelles ou sportives avec le Rugby à XIII.
Le personnel municipal de l'école organisera également des activités tout au long de l'année pour le plus grand plaisir des enfants.



L'école a obtenu le label «Génération 2024»

A la suite de la désignation de Paris, par le Comité International Olympique, comme ville-hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, un label «Génération 2024» a été créé pour les établissements scolaires désireux de s'impliquer dans le développement de pratiques sportives par les élèves.



Dans le cadre de cette opération, l'école de Le Montat a répondu à un appel à projet et son dossier a été retenu par le rectorat ; ce qui lui a valu la labellisation «Génération 2024» pour 3 ans.

Ce label comprend plusieurs objectifs tels que :
• Développer des projets structurants avec des clubs sportifs,
• Participer à des évènements promotionnels olympiques et paralympiques,
• Rencontrer des sportifs de haut niveau.

Il est à noter que des animations sportives sont régulièrement proposées à l'école au titre des animations périscolaires, notamment, en lien avec le lycée agricole avec la pratique du «Baby-Rugby XIII».

Notre école rejoint les plus de 2000 établissements scolaires, qui, partout en France, depuis 2018, sont labellisés.

Félicitations à l'équipe enseignante pour avoir monté ce projet et avoir obtenu ce label.

L. Vairon

Action Sécurité Routière Séniors 25 Février 2020

L'alcoolémie, une vitesse excessive, le non- respect des règles de conduite, expliquent l'essentiel des accidents de circulation. La responsabilité individuelle est la clef du changement sans lequel il ne peut y avoir une amélioration durable de la sécurité sur les routes. La Préfecture du Lot et Groupama unissent leurs efforts depuis de longues années déjà, afin d'encourager l'émergence de comportements responsables. L'opération de Sécurité Routière intitulée « Il n'y a pas d'âge pour bien conduire » en est l'illustration parfaite. Cette dernière s'est déroulée, à la salle des Fêtes de le Montat , où la Municipalité avait rassemblé une trentaine de participants.
Le programme de ce rendez- vous aura permis d'aborder de manière conviviale et interactive le risque routier dans sa globalité et la capacité de conduire de chacun. Les différents partenaires de l'opération (Préfecture du Lot, Groupama, Protection Civile, Opticiens Mutualistes) ont animé différents ateliers qui portaient sur les thèmes suivants : Rappel du Code de la Route, constat amiable et environnement de l'assurance, tests de vision, parcours alcoolémie et simulation de conduite.
Un programme complet et attrayant, riche d'informations et de conseils qui devrait développer chez les participants l'acquisition de comportements sécuritaires.
La satisfaction se lisait sur tous les visages à l'issue de cette journée grandement profitable qui a séduit.





Défi collectif « Masques »

En cette période de crise sanitaire, comme chacun a pu le lire dans la presse, le Conseil Départemental du Lot a décidé de fournir des masques « grand public » à chaque habitant du département.
Cette opération, à l'initiative des élus départementaux a été largement relayée par les Communautés de Communes et les Communes.
Un quota de 400.000 masques pour l'ensemble du département, dont : 200.000 unités ont été achetées et 200.000 unités réalisés par des bénévoles.
Les premiers masques ont été mis à notre disposition dès le 16 mai, ce sont les élus municipaux qui se sont chargés des permanences tenues en mairie.



Masques fabriqués par des bénévoles

Un appel a été lancé aux habitants -par le relais du tissu associatif, au moyen du logiciel de gestion de la cantine scolaire «CARTE+ » et sur notre site internet- pour fabriquer des masques ; le département fournissait les kits.
Nous avions donc à disposition des kits sur notre commune.
13 personnes se sont portées volontaires : 280 masques ont ainsi été réalisés.
Nous tenions à remercier ces bénévoles pour leur engagement citoyen : ils ont été mis à l'honneur lors de la fête votive.

J. Alagarda



Les Travaux sur les réseaux d'eau et d'électricité



Renforcement du réseau de distribution d'eau potable sur une grande distance depuis l'entrée du hameau des Tuileries (RD 47) jusqu'à la Place de l'Eglise (RD 216).

Remplacement des conduites d'un diamètre de 110 MM par des équipements d'un diamètre de 200 MM.

Mise aux normes des équipements de défense – incendie sur l'ensemble du périmètre du chantier par :

- Installation de bornes supplémentaires,
- Fourniture dans chaque borne existante ou nouvelle borne d'un débit de pression d'eau conforme aux normes exigées,
- Implantation des bornes de manière à arriver à des distances intermédiaires conformes à la réglementation.

Travaux pris en charge par le Syndicat d'Alimentation en Eau Potable du Quercy Blanc, hormis pour l'alimentation et la fourniture des bornes de défense – incendie (dépense financée par le budget municipal).



Déplacement sous le domaine public et renforcement du réseau de distribution d'eau potable dans une partie des « OUSTALOUS ».
Travaux également pris en charge par le Syndicat d'Alimentation en Eau Potable du Quercy Blanc.
Pour ces 2 actions, la conduite d'opération a été assurée par le Syded.

Engagement d'une étude sur la défense – incendie aux « OUSTALOUS ».

Travaux de renforcement de la puissance électrique distribuée aux « OUSTALOUS ».

Décembre 2019 : Le réseau d'eau potable s'étend



Des travaux d'extension du réseau d'alimentation en eau potable ont été engagés dans deux secteurs de la Commune : Layrac et Lacoste Croix Rouge.

A la demande de la Commune, le Syndicat d'Alimentation en Eau potable du Quercy Blanc, maître d'ouvrage de l'opération, a engagé ces travaux La conduite d'opération a été assurée par le Syded.

Les travaux ont été réalisés par la Saur dans le hameau de Layrac et par l'entreprise Dubreuilh dans le lieu-dit Croix Rouge Lacoste.

Le montant de ces travaux s'élève à 24 200 € hors taxes : sur ce montant la Commune participe à hauteur de 50%.

P. Redoulès

Urbanisme 2020

Permis de Construire (PC)	Permis de Construire Modification (PC M)	Autoriation de travaux (AT)	Déclaration Préalable (DP)	Certificat d'Urbanisme (CU)
8	**6**	**3**	**25**	**7**

Création de logements intergénérationnels

Mardi 11 Février 2020 le projet de construction de 8 pavillons individuels locatifs était présenté à la presse, en présence des représentants de la Société POLYGONE, maître d'ouvrage de ce projet, ainsi que du Maire de LE MONTAT et des élus.



Ce projet qui voit le jour fin 2018 avec la décision d'agrément de l'Etat s'intègre dans le PLH du Grand Cahors et répond à la demande, il a reçu le soutien de l'Etat, la Région, le Département et de la Communauté d'Agglomération du Grand Cahors. Bénéficiant de prestations de qualité, il est composé de logements locatifs destinés à un public de familles mais propose également des logements labellisés « Habitat Seniors Services » destinés à un public sénior (logements de plein pied, volets roulants électriques,...).
Situé en secteur ABF, l'Architecte des Bâtiments de France a été consulté afin de veiller à la qualité de l'opération.
La livraison est prévue pour l'automne 2021.
Bel exemple de collaboration qui a pour vocation le vivre ensemble intergénérationnel.

J.P. MOUGEOT

Implantation de l'éclairage public aux abords de la halle des sports.

L'Entreprise ALLEZ a réalisé des travaux de génie civil pour l'implantation de points d'éclairage public sur le parking et aux abords de la halle des sports intercommunale.





Ce programme avait été envisagé dés 2017 ; entre temps, des travaux de voirie ont été effectués par la commune et la programmation définitive de l'implantation de l'éclairage public dans cette partie du bourg a été validée par le Conseil Municipal en août 2019.

C'est la Fédération Départementale d'Energies du Lot (F.D.E.L.) qui est le maître d'ouvrage de ces travaux. En effet, depuis 2015, la gestion de l'éclairage public a été transférée par la commune à cet organisme intercommunal.

Sur ce programme, d'un montant total de 26.614 € hors taxes (qui sera réglé aux entreprises par la F.D.E.L.), la participation de la commune est de 17.299 € (soit 64 %).

D'autre part, la Communauté d'Agglomération du « GRAND CAHORS », considérant que cet espace était utilisé, entre autres, dans le cadre des activités organisées à la halle des sports intercommunale, a octroyé à la commune un fond de concours d'un montant de : 4.185 € ; ce qui ramène la part laissée à la charge du budget municipal à : 13.114 €, soit : 49 % du montant total du programme.

Ce lieu est également utilisé pour le stationnement des bus scolaires qui transportent les élèves du Lycée des Territoires.
Il y avait un réel problème de sécurité tant pour les élèves utilisant le transport scolaire que pour les utilisateurs (principalement les enfants) de la halle des sports.

Huit points lumineux vont être installés. Une coupure de nuit après 22 H 30 sera programmée jusqu'à 7 heures le matin.

B. Torres



La Fibre

· Février 2020 : Les travaux pour l'installation de la fibre ont débutés depuis quelques jours :
Deux armoires de répartition ont été installées : l'une à Rigou et l'autre route de Hautesserre à l'embranchement de la route du Payrat.
C'est la Société ENGIE qui réalise les travaux, il restera ensuite à câbler.

· Août 2020 : Les travaux continuent sur la route de Hautessere et Cahors Sud avec la pose des poteaux.

J. Vanbesien

TRAVAUX PRÉVUS DANS LES PROCHAINS MOIS

· Engagement d'une étude sur la défense-incendie aux « OUSTALOUS ».

· Engagement d'une étude d'urbanisme – voirie en lien avec les services du Conseil Départemental et l'Architecte des Bâtiments de France pour l'aménagement du parking face à l'école.

· Le terrain situé face à l'école a enfin pu être acheté. L'acte de vente a été signé au mois de Juillet.

· Traitement des eaux pluviales dans le Chemin des Miettes.

· Travaux d'extension du bêton lavé dans la cour de l'école et de complémentarité de la collecte des eaux pluviales entre la cour goudronnée et la cour en herbe.

Le Budget

Le vote du budget est une étape importante de la vie de notre commune. Il permet, au-delà du fonctionnement quotidien, la mise en œuvre de projets visant l'entretien mais aussi la valorisation de notre patrimoine et de notre environnement.

Nos finances assurent la gestion quotidienne de notre collectivité et la mise à disposition des services dont vous pouvez bénéficier tout au long de l'année (services municipaux, aide aux associations, festivités et animations, les actions périscolaire,...).si le vote du budget est un acte fort, son suivi appelle à la plus grande vigilance. Soyez assurés de toute l'attention portée à la moindre dépense.

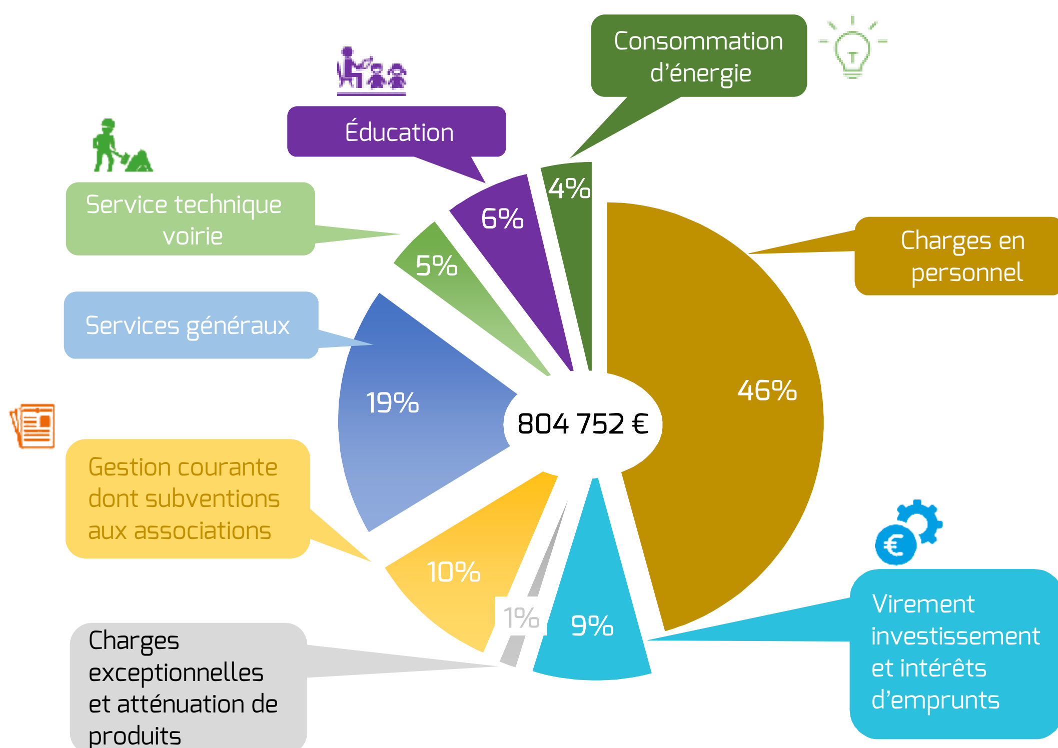
Le budget 2020 a été voté le 28 juillet 2020 par le conseil municipal, échéance décalée compte tenu des contraintes liées à la crise sanitaire Covid19. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 28 juillet par la commission finances. Il a été établi avec la volonté de :

- Maitriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- Contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- Mobiliser des subventions auprès de l'Etat, du conseil départemental et de la Région chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité.
D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Les dépenses de fonctionnement représentent 804 752 €.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.



A savoir :
Les recettes de fonctionnement des villes et communes ont beaucoup baissé du fait d'aides de l'Etat en constante diminution :
Par exemple, la part forfaitaire de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est passée de 86 399 € en 2017 à 79 306 € en 2020 pour la commune du Montat.

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

- Les impôts locaux et taxes diverses (386 131 € en prévision pour 2020) ;
- Les dotations et participations versées par l'Etat ou autres organismes (environ 118 745 €)
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population (aux alentours de 46 000 €)

Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, accueils de loisirs, activités périscolaires, recettes des festivités et manifestations communales...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et au centre communal d'action sociale, ainsi que les intérêts des emprunts à payer. Les salaires représentent 50% environ des dépenses de fonctionnement de la commune.

Les nouveaux projets d'investissement pour 2020

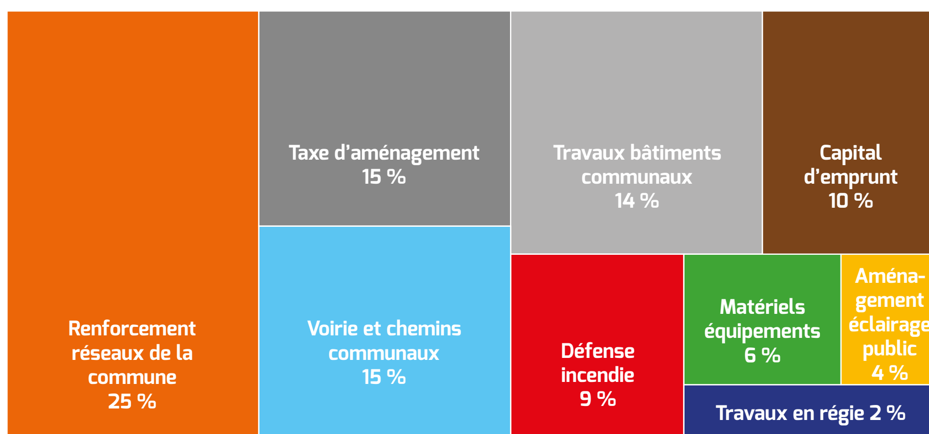
216 294 € sont inscrits au budget pour financer les diverses opérations.

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule,...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

En dépenses :

Toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité.
Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création. Le remboursement du capital des emprunts est aussi inscrit en investissement.



En recettes :

Deux types de recettes coexistent, les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec l'urbanisme (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à des travaux de restauration d'un bâtiment communal, à la réfection du réseau d'éclairage public ou à divers aménagements urbains...).

M. Chastagner



Pêche Chasse 46

C'est en 2001, après de nombreuses années passées dans une grande enseigne de bricolage, que vous avez décidé de changé de secteur d'activité pour rejoindre l'enseigne nationale « Mondial pêche ». Quel a été votre parcours ?
Alain LOPEZ : Habitant au Montat depuis 10 ans, j'ai 57 ans et vis en concubinage avec ma compagne depuis plus de 30 ans, nous sommes parents de 3 enfants.
En effet, ma passion depuis l'âge de 8 ans pour la pêche et la volonté d'avoir mon propre commerce m'ont décidé à m'installer. Avant mes 40 ans, j'ai donc décidé de prendre ce commerce spécialisé en articles de pêche sur la commune de Le Montat, route de Toulouse, sous l'enseigne de renommée nationale avec ses 42 magasins en France.
En 2011, la société ayant fermé, j'ai décidé avec un associé, de passer le cap et de devenir indépendant avec l'enseigne PECHE CHASSE 46.
En 2017, j'ai saisi l'opportunité de m'installer dans un nouveau local, toujours sur la commune à quelques pas du précédant, avec mon nouvel associé, Yannick FOURES.

Mr FOURES, pouvez-vous vous présenter ?
Yannick FOURES : J'ai 48 ans, 2 enfants, une formation de technico-commercial, métier que j'ai exercé pendant de nombreuses années sur toutes les routes du sud-ouest.
Ayant la passion de la chasse et de la pêche, j'ai rencontrer Alain en tant que « client » du magasin et ensuite nous nous sommes donc associés en 2017.
Depuis 2 ans, nous avons développé le secteur « chasse » et sommes habilités à la vente d'armes (armurerie et tir sportif), ayant suivi un stage dans l'Oise et passé ainsi le Certificat de Qualification Professionnelle.

Quels sont vos clients ?
YF : les gens de la région et les touristes. Nos clients viennent même de Montauban, Figeac et Villeneuve sur Lot.
AL : En effet, avec nos 20 000 références, nous sommes bien achalandés, ce qui est vraiment un atout très apprécié de nos clients.

Comment évolue votre entreprise ?
YF : Notre chiffre d'affaire est en constante progression.
La crise de la COVID nous a bien entendu impacté, surtout en cette période d'ouverture de la pêche, mais cela repart et nous sommes confiants.

Quelle tranche d'âge touchez-vous ?
YF : les ¾ sont des retraités, mais l'on note de plus en plus de clients jeunes pour la pêche
AL : La progression de jeunes concernant la chasse est plus lente mais elle débute ce qui nous permet tout de même d'être confiants pour assurer la relève et permettre ainsi d'équilibrer la présence du gibier dans notre belle région.

PECHE CHASSE 46
Route de TOULOUSE - Tél : 05 65 53 96 62
Mail : pechechasse46@orange.fr



Les Halles de Pech Biel

Après quelques années installés route de Lalbenque, vous avez décidé de déplacer votre commerce sur la commune, route de Toulouse, pouvez-vous nous évoquer votre parcours ?
Mme RESSES : Mon mari et moi même, âgés de 57 ans tous les deux, nous étions exploitants agricoles à Lauzerte, avec notre fils, aujourd'hui âgé de 35 ans.
Notre activité au départ était uniquement la production, que nous vendions uniquement pour le marché gare d'Agen.
Nous avons ensuite décidé de nous charger également de la vente de nos produits sur les marchés de Montaigu du Quercy et de Montcuq.
Ayant une parfaite connaissance des autres producteurs par notre première activité, et un goût pour le commerce (mes parents étaient commerçants), nous avons décidé de créer notre propre site de vente directe aux particuliers en proposant des produits de première qualité.
Nous nous sommes installés en 2011, route de Lalbenque.
Mais très vite, en 2013, nous sommes venus sur la commune du Montat route de Toulouse avec un espace plus approprié.

Pourquoi ce nom ?
Mme R : Souhaitant proposer un panel de marchandises assez varié, le primeur, la charcuterie ainsi que la fromagerie, Resse Primeur n'était plus adapté : nous avons donc décidé de prendre le nom du lieu-dit pour notre commerce qui a donc été baptisé : Les halles de Pech Biel.

Comment vous êtes-vous répartis l'activité ?
Mme R : Mon mari et mon fils sont sur l'exploitation, quant à moi je suis dans le magasin où nous avons actuellement 4 salariés permanents.
Mon fils ayant exercé dans le secteur d'Entraygues dans l'Aveyron, il a conservé pour la partie fromagerie des fournisseurs, dont il connaissait la qualité de la production.

Quelle est votre clientèle ?
Mme R : Les particuliers principalement quelques restaurants, et des associations.
Nos clients viennent de Cahors et des environs mais également de Castelnau, Maxou, Mercues, ...

Comment envisagez-vous l'évolution de votre activité ?
Mme R : Nous sommes très confiants, nous avons une clientèle fidèle, ce qui nous permet d'avoir une croissance régulière de notre activité.
Nous envisageons d'ailleurs une nouvelle embauche très prochainement.

Les HALLES DE PECH BIEL
Route de TOULOUSE
Tél : 05 65 24 34 18



SoCoo'C

C'est en Décembre dernier que vous avez ouvert l'enseigne SoCoo'C route de Toulouse, pouvez-vous vous présenter ?
Nathalie BOUTONNET VANLANDE : Je m'appelle Nathalie BOUTONNET VANLANDE, j'ai 49 ans et cela fait environ 27 ans que j'exerce dans le secteur de l'aménagement de la cuisine.
Tout d'abord au service développement cuisine du Groupe FOURNIER, 2ème fabriquant français – implanté en Haute Savoie. Ce groupe représente l'enseigne MOBALPA (260 magasins en France) et depuis 2007 SoCoo'C (150 magasins).
J'ai ensuite travaillé pendant 13 ans en magasin sur Avignon et Porto Vecchio.
Reynald VANLANDE : J'ai 54 ans, marié à Nathalie, nous habitons Mechmont. J'ai travaillé pendant 20 ans dans le même secteur d'activité pour diverses enseignes, mais principalement pour les enseignes du groupe Fournier.
Nous nous sommes rencontrés en 2009 sur Avignon puis avons exercé ensemble sur Porto Vecchio.

Qu'est qui vous a conduit jusqu'à Cahors ?
NV : En 2015, nous avons créé un magasin sous l'enseigne Mobalpa. Nous n'avions pas d'attache dans le Lot, mais nous avons été séduits par la région, sa beauté, sa qualité de vie et ses opportunités commerciales. Nous recherchions une ville à taille humaine.
RV : Nous avons ensuite recherché un local à vendre en 2019 pour implanter l'enseigne SOCOO'C, nous n'avons hélas pas trouvé et avons donc décidé de louer le local route de Toulouse sur la Commune du Montat d'une surface d'exposition de 200m² avec des bureaux. Cet axe donne en effet une excellente visibilité.

D'autre enseignes sont présentes sur le périmètre ?
NV : Oui, une dizaine environ sur Cahors, sur différents segments de marché. Nous souhaitions implanter une enseigne nationale solide afin de pouvoir se positionner sur les premiers segments du marché de la cuisine

Comment se développe votre activité ?
RV : Nous avons ouvert en décembre dernier avec une très forte fréquentation dès le départ. Le contexte sanitaire nous a stoppé brutalement. Mais actuellement l'activité reprend très correctement, et nous sommes tout à fait confiants quant à la progression de notre activité.

Combien de personnes composent l'équipe ?
NV : Nous employons un manager et deux vendeurs, une belle équipe jeune, dynamique et féminine.

Et pour l'installation des cuisines ?
RV : Pour la pose, nous faisons appel à des prestataires extérieurs au nombre de 7 : cela nous permet de gérer plus facilement les plannings d'installation afin de répondre aux souhaits de notre clientèle.

SoCoo'C
Route de TOULOUSE - Tél : 07 64 52 23 45
Mail :magasin@cahors.socooc.com
www.socooc.com



Vélo Clic

C'est en 2019, que vous avez racheté l'enseigne VELO CLIC, pouvez-vous vous présenter ?
Damien BLANC : Je m'appelle Damien BLANC, j'ai 34 ans, je suis pacsé et j'ai une fillette de 6 ans.
Natif de Larozière, j'ai effectué un BTS viti-œnologie au Lycée des Territoires du Montat, mes parents ayant une propriété viticole.
Mais en 2007, je pars travailler sur Toulouse dans un grand magasin de sport.
En 2010, je rejoins une autre enseigne sur Cahors pour la partie vélo, et ce jusqu'en 2015 où je pars sur Montauban comme responsable du secteur vélo chez un spécialiste du cycle.
C'est en 2018 que je rejoins Vélo clic comme salarié.
Romain BASTIT : J'ai 31 ans, pacsé également et papa d'une petite fille de 18 mois.
Nous nous sommes associés et avons donc racheté l'enseigne en 2019.

Quelles sont vos principales activités ?
DB : la vente, vélos électriques en première position, vélos musculaires ensuite puis les pièces et accessoires.
Nous avons un atelier réparation et avons choisi de ne pas faire de location.

Avec le succès du vélo électrique, comment évolue le marché ?
RB : Il représente actuellement entre 50 à 70% de nos ventes, ce changement a été accentué en partie avec les aides à l'achat (octroyées par le Département et celle du Grand Cahors à venir). Nous constatons que nous vendons moins de vélos haut de gamme « musculaires ».

Quelle est votre clientèle ?
DB : La moyenne d'âge a augmenté, elle se situe aux alentours de 45-50 ans.

Quels sont les marques que vous proposez ?
RB : Moustache, Treck, Scott…
DB : Les deux autres enseignes sur Cahors proposent d'autres marques, cela permet de maintenir une dynamique sur le secteur géographique : la clientèle ayant ainsi sur place un panel très large de modèles.

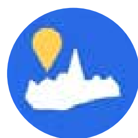
Quelle est la surface du magasin ?
RB : 200 m² d'expo, ce qui est un minimum. Nous sommes locataires.

Combien de personnes composent l'équipe ?
DB : Nous sommes donc deux associés, nous avons un mécanicien à tiers temps, un apprentis, une administrative et envisageons compte tenu de l'augmentation de l'activité d'étoffer prochainement notre équipe.

VELO CLIC
Route de TOULOUSE - Tél : 05 65 35 48 67
Mail : magasin.veloclic@gmail.com

Info diverses

La Communication munipale s'étoffe



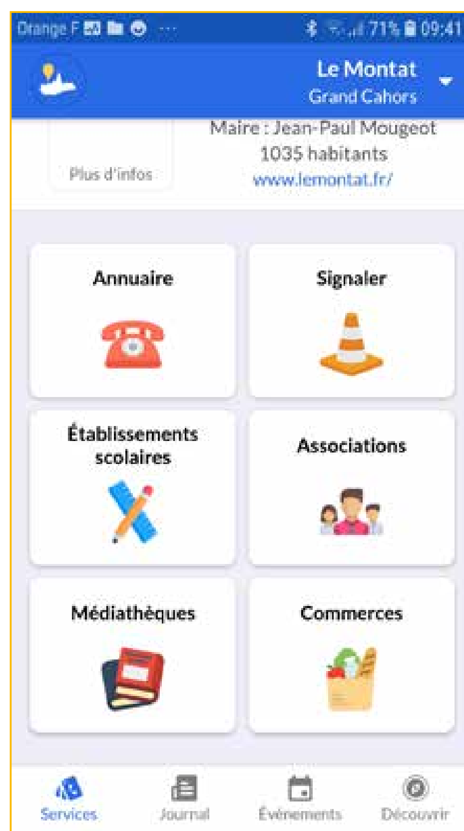
Intra-Muros : une application mobile pour rester connecté !

Depuis ce mois d'août, la commune est sur l'application INTRA-MUROS, afin de permettre à chacun d'avoir accès en temps réel, aux informations de notre bassin de vie.

Il suffit pour cela de télécharger gratuitement l'application mobile (sur Google play ou App Store).

Vous avez ensuite accès à toutes les actualités, les services, les commerces, les artisans, associations, sites à découvrir sur le périmètre de la Commune et recevrez les ALERTES lors de nouveaux événements (travaux sur la voie publique - animations sur la Commune...)

N'hésitez pas à communiquer sur cette appli autour de vous !





Facebook : Commune Le Montat

> **Vous êtes commerçant, artisan, professionnel libéral, auto-entrepreneur, établi sur notre Commune et souhaitez être répertorié sur l'application Intra-muros et sur note site internet ? veuillez nous adresser votre demande par mail : mairie2.montat@orange.fr ou tél. 05 65 21 01 17**

Pétanque

Vous aimez la pétanque et souhaitez pratiquer dans un esprit de convivialité ?

Inscrivez-vous auprès de la mairie au 05 65 21 01 17 qui vous mettra en contact et vous aidera dans cette démarche

Repas des aînés

Le repas initialement prévu le 29 novembre est définitivement annulé en raison des règles sanitaires imposées.

La fête votive 2020, des précautions… mais une réussite !

Toutes les mesures sanitaires avaient été mises en place par le Comité des Fêtes et la Municipalité pour que les deux jours de festivités les 29 et 30 Août derniers au MONTAT se déroulent dans de bonnes conditions. Et ce fut le cas !
Seul trouble - fête : la météo, incertaine, mais qui n'a pas eu raison de la fréquentation.

Le Samedi après - midi, les réjouissances ont débuté par un concours de pétanque dans lequel 30 équipes étaient engagées.

Le Samedi soir à partir de 18 H 30, le marché gourmand a drainé une belle affluence.
Les nombreux producteurs locaux proposaient des produits du terroir qui ont régalé les 200 convives qui avaient fait le déplacement.
Les mesures - barrières mises en place et respectées ont cependant permis à tous de passer un bon moment de dégustation et de convivialité.
Cette soirée était animée (sans piste de danse) par les locaux de l'étape : le « DUO CECCO », toujours aussi talentueux et apprécié.

Dimanche à partir de 6 H, jusqu'en début d'après – midi, le vide – grenier, qui affichait complet, a attiré de nombreux chineurs, qui ont déambulé dans les allées pour trouver la perle rare.
A noter, que les bénévoles de l'Association Montatoise du « Refuge Canin Lotois » étaient présents, accompagnés d'amis à 4 pattes.

La Municipalité a, quant à elle, organisé les cérémonies officielles du Dimanche matin.
Après la messe, célébrée en l'église paroissiale Saint Barthélémy, les élus et des habitants ont participé à la traditionnelle cérémonie de mémoire au monument aux morts en présence de Mme Nelly GINESTET et de Mr Vincent BOUILLAGUET, Conseillers Départementaux.

Ensuite, tous se sont retrouvés devant la salle des fêtes « Roger PEYRALADE » pour planter le MAI du nouveau mandat municipal. Mr DELPON (Maire Honoraire) a également apporté son aide à cette sympathique tradition.

Puis, Mme GINESTET et Mr BOUILLAGUET ont remis à chaque couturière bénévole ayant fabriqué des masques, dans le cadre de l'opération lancée par le Conseil Départemental, une rose en remerciement de leur engagement. Il faut rappeler que 281 masques ont été fabriqués sur la Commune.

Après avoir retracé l'historique de cette tradition du « MAI », Mr MOUGEOT a vivement remercié les élus pour leur engagement dans ce nouveau mandat municipal, les électeurs pour leur confiance, les couturières bénévoles pour leur disponibilité et, bien sûr, les Membres du Comité des Fêtes « FESTI MONTAT » pour leur organisation sans faille.





Commission Communication



En résumé… cette fête votive a été une jolie et sage parenthèse dans la période d'incertitude et d'inquiétude que nous traversons.

Info diverses

Refuge Canin Lotois

Le RCL a été créé en 2004. Chaque année, de nombreux chiens sont pris en charge afin de leur trouver une famille et avoir une seconde chance dans la vie….
La mission principale du refuge est l'accueil des animaux abandonnés ou trouves par la fourrière. La protection des animaux victimes de mauvais traitement et d'actes de cruauté est également une de nos priorités.
De nombreux événements sont réalisés au cours de l'année. Il vous suffit d'adhérer au refuge pour pouvoir y participer avec nous !
Nos actions ont pour but de mettre en avant les chiens du refuge afin de les faire adopter, mais également d'informer et sensibiliseràdifférentes causes comme l'abandon, la maltraitance animale ou la stérilisation. Enfin, elles nous permettent de trouver de nouveaux bénévoles et de recevoir des dons, assurent le bon fonctionnement du RCL.
Trois soigneurs se relayent auprès d'eux pour les nourrir et leurprodiguer les soins. Une trentaine de chiens sont à leur chargequotidiennement !
Des bénévoles s'investissent corps et âme pour sauver les animaux du refuge. Ils sont très actifs et assurent des fonctions essentielles @ câlins, promenades, événements….**Sans eux rien d'est possible !**
Vous pouvez nous aider tout le long de l'année par vos dons : de croquettes, de couvertures, de produits ménagers (javel, sacs poubelle…), de jouets ou des dons d'argent. Vous pouvez aussi parrainez un chien si votre situation ne vous permet pas d'en adopter.
Venez au refuge rencontrer le chien de votre cœur !
Nous plaidons pour des adoptions responsables en tenant compte des besoins de l'animal comme des possibilités de l'adoptant. Il s'agit pour nous de créer des conditions d'une adoption définitive, fonctionnant dans un respect mutuel.

Contactez-nous
Des permanences sont assurées au refuge le mercredi, samedi et dimanche
de 14h30 à 18h00.

Refuge Canin Lotois
Combes des Faxilières
46090 LE MONTAT
05.65.22.66.32
refugecaninlotois46@gmail.com

Visitez notre site web :
www.refugecaninlotois.com

Container textile



Un container de récupération des textiles, linges, chaussures vient d'être installé sur la commune.

C'est le Comité EMMAUS de CAHORS, qui a procédé à l'achat, l'installation et la mise à disposition de cet équipement sur le parking de la salle des fêtes (face à la mairie).

Les textiles, linges et chaussures déposés par les habitants sont ensuite collectés par les salariés d'EMMAUS puis revendus à une association d'entraide solidaire «Le Relais» et ainsi des emplois peuvent être créés et financés. Ces collectes participent donc pleinement à l'économie solidaire.

Attention, il faut impérativement que ce qui est déposé soit mis en sacs plastiques.

Les habitants de la commune sont donc invités à utiliser ce moyen de collecte solidaire.
Commission communication

La Mairie

INFOS UTILES

Permanence du Maire :
Le Maire reçoit sur RDV

Horaires d'Ouverture de la Mairie :
Lundi : 9h-12h / 14h-17h30
Mardi : 9h-12h / 14h-17h30
Mercredi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h / 14h-17h30
Vendredi : 9h-12h / 14h-17h30

Accueil :
Tél. : 05 65 21 01 17
Courriel : mairie2.montat@orange.fr

Secrétariat :
Tél. : 05 65 21 71 44
Courriel : mairie.montat@orange.fr

Ecole :
170 rue des écoles
Tél. : 05 65 21 06 78

  : Commune Le Montat

www.lemontat.fr

L'Echo du Montat
Directeur de publication :
J.P. MOUGEOT

Rédaction :
Commission communication

Mise en page et impression :
Publi Quercy, Cahors

- LE MONTAT 8 JUIN 1944 -

Le 6 Juin 1944, le débarquement Anglo - Américain a eu lieu en Normandie. Et localement, la division blindée SS « DAS REICH“ quitte son cantonnement de la région de Montauban, dans la forêt de Montech, où elle était au repos après une campagne très dure sur le front Russe, y perdant la moitié de ses effectifs. Durant ce répit, elle fut renforcée en hommes, en particulier par des « malgré nous », c'est-à-dire des alsaciens enrôlés de force.

Le 6 Juin, depuis notre village, nous avons très nettement entendu, l'aviation anglaise bombarder la forêt de Montech où les allemands avaient stocké du carburant et d'importantes quantités de munitions.
Toute la journée du 8 Juin, l'armada de cette division est passée sur la nationale 20 (aujourd'hui RD 820) sans discontinuer.

Ce soir-là , après 20 h, je vis une épaisse fumée noire qui montait de la vallée vers le ciel. Cela m'a aussitôt interpellé, d'autant que Marius, mon frère, gardait le bétail juste au-dessus de la route. Je me rapproche de lui et lui lance : « Que se passe-t-il ? » Il me répond : « Je ne sais pas ; si c'est un camion ou un tank qui brûle je ne vois pas à travers la futaie... » « Remonte tout de suite, et amène le bétail dans les « CLAUX », après le transformateur » lui dis-je, ce qu'il fit aussitôt.
Les animaux à l'abri, je revins à la ferme prendre deux arrosoirs d'eau pour rafraîchir les tomates qui étaient plantées à mi - pente, à 50 m de l'actuel lotissement des « CLAUX ». Les arrosoirs vidés... une énorme explosion retentit et des éclats de ferraille furent propulsés dans l'air avec une incroyable puissance et tombèrent tout autour jusqu'au village. Mon frère Rémi, qui avait alors 7 ans et qui m'avait suivi, s'est allongé par terre, et moi sur lui, l'arrosoir sur ma tête en guise de protection, piètre défense...

Le silence revenu, voyant que nous étions indemnes, mais toujours terrorisés, nous rentrâmes à la maison où mon père et mon grand-père voulaient, bien entendu, connaître les raisons de ce feu d'artifice. Leur élan les conduisit donc à l'angle de la grange du TUFFET, quand une seconde explosion bien plus violente que la première, retentit dans le ciel où furent projetés d'énormes et innombrables morceaux de fer de toutes sortes, enchevêtrés et éparpillés, comme cette énorme plaque de blindage d'environ 150 Kgs propulsée 150 m plus haut, au-dessous de la fontaine du Gendarme...

Au même moment, Simone SERRE et Laure MARABELLE gardaient leurs bœufs sur les terrains de l'actuelle école, quand un éclat d'obus encore incandescent s'est abattu à leur pieds, leur causant une horrible frayeur !!! Par bonheur la mort ce jour-là n'était pas au rendez-vous !!!
Mais, le festival n'était pas terminé : une troisième explosion retentit et encore des rejets de toutes sortes dans le ciel et des chutes d'objet tous azimuts...
Dans le village les commentaires allaient bon train : était-ce une attaque de la résistance ? Le village courait-il un danger imminent ? Mais Maurice MARABELLE et moi-même, nous voulions voir de plus près les raisons de cette « apocalypse » et nous partîmes, avec l'inconscience de nos 16 et 17 ans.

La nuit était assez claire pour nous conduire, mais aussi pour être vus... Nous passons la fontaine du Gendarme et descendons à l'ombre d'une haie où nos pas nous menèrent à moins de 40 m des restes de l'engin qui se consumait. Nous voyions clairement la sentinelle passer et repasser devant les flammes, et d'autres groupes d'hommes reposaient au sol, tout un campement s'étalait sous nos yeux... Le monstre se consumait toujours et le moindre bruit produit en nous déplaçant pouvait nous dénoncer... N'écoutant que l'imprudence de son jeune âge, Maurice avançait toujours, je luis dis alors : « Ça suffit, il faut rentrer !! » Nous remontons avec des ruses de sioux, et à chaque pas l'angoisse d'un craquement qui aurait pu nous valoir une rafale... Enfin, nous rentrons au bourg et nous allons nous coucher, la tête remplie d'images traumatisantes et d'émotions... La nuit porte parfois conseil, mais ça n'est pas une règle absolue...

Le lendemain matin Pépé Pierre partit, comme à son habitude à la pointe du jour, pour garder les moutons à la maison du CARRIOL, sur l'autre versant de la N 20.
Il passait au plus court avec sa canne et son chien Noiraud, quand, tout à coup un soldat allemand apparaît et lui demande en français : « Où allez-vous ??? » Pépé Pierre lui répond qu'il va faire paître ses moutons là-haut en ajoutant : « Il y a eu du grabuge ici hier soir, nous avons eu très peur !! » L'Alsacien lui répond : « Oui, quatre de mes copains sont morts. Quand le canon d'assaut a commencé à brûler, l'équipage était composé d'Allemands, puis, comme le danger était grand, ils ont mis un équipage Alsacien pour enlever les munitions et les déposer sur un Half-Track qui lui aussi a explosé. »
En effet, Laure MARABELLE, qui venait du CAYRAN avec son père, en voiture à cheval, avait vu 2 corps de soldats sur le bas-côté de la route. Plusieurs bottes, des pieds dedans, furent découvertes sur la voie ferrée et des débris autour. Mais cette journée ne nous avait pas encore créé assez de surprises, il fallait en voir davantage : suivi de mon frère Gaby, qui, la veille, avait vu ces explosions en direct depuis le CARRIOL et de Maurice, nous décidons de voir défiler l'armada de plus près.

Après l'explosion, la division avait changé son itinéraire et bifurqué par la côté des POUXOUS jusqu'à HAUTESERRE pour arriver à Saint-Georges à Cahors et reprendre la N 20.

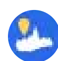
Nous avions donc un observatoire de choix près du tas de pierres du TUFFET, derrière des pieds de buis, sous nos yeux ébahis, défilait cette colonne. Nous avions pris une paire de jumelles que nous avions dans la famille et on voyait parfaitement le manège se dérouler à nos pieds, chaque détail des chars, des canons, des soldats. Les jumelles changeaient de mains et le soleil montait à l'horizon, quand un reflet malencontreux trahit notre présence.... Tout à coup, une voix claqua jusqu'à nous en allemand, suivie aussitôt de deux coups de feux. Nous entendîmes une balle s'écraser au bas du mur derrière nous. Nous comprîmes qu'ils ne souhaitaient pas vraiment être vus et que notre présence en ces lieux était inopportune et, la peur donnant des ailes, nous déguerpîmes en zigzags pour éviter d'éventuelles balles jusqu'à la maison où ma mère qui avait entendu les coups de feu était morte d'angoisse et folle de colère... Avoir des adolescents impétueux en temps de guerre peut être source de problèmes et il est vrai qu'avec les Allemands à cran à quelques pas des plus proches maisons, cela aurait pu mal tourner... D'autant que le régiment « Der Führer », commandé par le Major Adolf Diekmann, était intégré dans cette colonne. C'est lui qui commit les pendaisons de Tulle : 99 victimes et le massacre d'Oradour sur Glanes... pour cet individu la vie ne valait pas plus qu'un fétu de paille....

Malgré cela, lors de cet épisode et comme par miracle, personne ne fut blessé sur la Commune du Montat.

André MIQUEL



180 rue du Village - 46090 LE MONTAT
05 65 21 01 17
mairie2.montat@orange.fr
www.lemontat.fr

  : Commune Le Montat